

Conseil Communal de Sainte-Croix

Commission de gestion 2016

Rapport de la COGE

Sylvain Fasola
14/06/2017

Composition de la commission

Lors de sa séance du 19 décembre 2016, le conseil communal a désigné les personnes suivantes :

Membres

- Isabelle DESSONNAZ, PS
- Rachel GUEISSAZ, PLR
- Catherine IMHOF, PS
- Michel BAHRAMI, PS
- Laurent BUCHS, UDC
- Sylvain FASOLA, PS, rapporteur
- Philippe GUEISSAZ, PLR
- Jean-René MARGUET, UDC
- Denis MONTANDON, PLR

Suppléants

- Dionisio BAPTISTA, PLR
- Jean BIETRY, PS
- Patrick JEANMONOD, UDC
- Thierry MAGNIN, PLR
- Edouard NEKKAKA, PS
- Yvan PAHUD, UDC

Programme de la semaine de gestion

Lundi 08 mai	08:00	Administration / greffe / personnel	F.Thévenaz / S.Champod
	10:00	Finances	F.Thévenaz / J-M.Brandt
	13:30	Ecoles	C.Roten / F.Zadory
	14:30	Police / OP / Gendarmerie	C.Roten / S.Champod / Adj. Baudin / M.Sabotic
	15:30	SDIS	C.Roten / J.Eisler
Mardi 09 mai	08:00	Urbanisme / Police des constructions	L.Pesenti / J-F.Gander
	10:00	Services industriels	L.Pesenti / G.Wyss
	13:30	Tourisme	L.Pesenti / L.Perrenoud
	15:00	Bâtiments	O.Guignard / J-F.Gander / J.Lambert
Mercredi 10 mai	08:00	Travaux	P.Duvoisin / G.Wyss/ S.Frey
	10:00	Forêts / Domaines	P.Duvoisin / G.Wyss / B.Margot
	13:30	Visite office du tourisme	
	14:30	Visite collège de l'Auberson	
Vendredi 12 mai	08:00	Entretien avec la Municipalité	Municipalité / SC / JMB
	09:00	Café / croissant	Municipalité / Chefs de service
	09:30	Visite école expo de sciences	Municipalité / Chefs de service
		Visite de l'Addipole au technopole	
	12:00	Repas au Dénériaz	Invités

Administration et greffe

Cette année la commission s'est principalement intéressée à la promotion économique. En effet, environ 65'000 francs sont présents au budget chaque année, dans ce montant, 45'000 francs sont alloués à la fondation du Technopôle.

La promotion économique se fait en partenariat avec l'ADNV, qui elle-même est en lien avec le SPECO. Les activités communales sont principalement axées sur ce partenariat, mais des actions se déroulent également grâce à la fondation du Technopole.

Lors de la précédente commission de gestion, le vœux N°6 demandait plus de communication sur ce sujet à la Municipalité, cette dernière s'était engagée à le faire au travers des communications municipales au conseil communal. Cela a été fait dans la mesure du possible, la qualité de la communication est souvent limitée par la confidentialité, en effet, les entreprises préfèrent rester discrètes dans leur démarche.

Concrètement la Municipalité présente notre région puis fait visiter le parc immobilier "commercial" de Ste-Croix aux futurs investisseurs. Il y a entre 5 et 10 milles mètres carrés de surface libre à Ste-Croix, mais au terme des visites, le constat est souvent le même, les investisseurs sont essentiellement intéressés par les locaux qu'offre le Technopole. La modernité, l'emplacement, et la proximité d'autres entreprises sont autant de critères que ces entreprises recherchent.

En 2016, 40'000 francs ont été investis pour la recherche d'entreprise, même si aucune "prise" n'a été réalisée. Le contexte économique est difficile, puisque au niveau national, on enregistre une baisse des implantations d'entreprises de l'ordre de 50% par rapport à 2015. La promotion économique est un investissement à long terme, qui n'a pas ou peu de retour sur le court terme, il faut rappeler qu'il est important d'être présent et visible.

Satisfaction du personnel

Depuis plusieurs années, il était régulièrement demandé par la commission de gestion, de réaliser un questionnaire anonyme sur la satisfaction du personnel, afin de pouvoir comparer les résultats avec ceux obtenus après les entretiens. En 2016, ce questionnaire a été réalisé et transmis à l'ensemble du personnel communal, y compris les apprentis.

Le taux de participation est de 66%, et le taux de satisfaction est similaire, voir meilleur à celui des entretiens. Pour la majorité des critères, on peut constater plus de 90% de satisfactions. Seul 3 critères obtiennent un taux de 80%, il s'agit de :

- 1.2) En cas d'absence, je sais que mon travail sera assumé temporairement
- 4.2) Les outils informatiques mis à disposition facilitent le travail
- 6.1) La Municipalité communique de manière transparente et compréhensible.

Pour le 1^{er}, on peut comprendre que si dans un service, il n'y a qu'un ou deux collaborateurs, la couverture du travail en cas d'absence ne peut être garantie à 100%. Pour le 2^e critère, il y a deux facteurs essentiels, d'une part un facteur générationnel (habitué ou non aux outils informatiques), mais également une réticence aux changements, qui n'est pas uniquement lié à l'informatique.

En ce qui concerne le 3^e critère, il pourrait être cité dans chaque entreprise ou presque. La Municipalité est consciente de ce problème, et travaille pour trouver des solutions, c'est d'ailleurs dans le programme de législature. Malgré tout, 80% ce n'est pas un taux anormalement bas, mais cela donne des axes de réflexion et de travail.

Bourse

Deux sujets principaux ont été traités par la commission, le premier concerne les débiteurs douteux, le second les bons remis aux familles.

Débiteurs douteux.

A la lecture du rapport de gestion 2016, un chiffre interpelle, 700'000 francs de provision pour les débiteurs douteux. Cette somme représente d'une part les arriérés d'impôts, et d'autre part les factures communales. La provision est calculée pour couvrir 100% des impôts non payés, ce qui correspond à un montant de 470'000 francs, et également une couverture des factures communales, qui représente un montant de 264'000 francs. A noter, que les factures sont couvertes à hauteur de 75%, soit 200'000 francs, le tout est finalement arrondi et donne donc les 700'000 francs de provision.

La commission a souhaité connaître le détail pour les impôts, en nombre de cas. Il y a 8 personnes morales, 234 personnes physiques, et 45 cas d'impôts à la source, soit 287 cas au total.

La commune ne laisse pas les situations sans action, afin de ne pas envoyer le signal que rien ne se passe si on ne paie pas. Après les phases de rappel, la communication est ouverte pour trouver un terrain d'entente, et puis si la discussion ne suffit pas, les actions sont menées. Pour les factures de gaz impayées, on coupe le gaz par exemple, ce qui fonctionne bien. Pour le reste, les démarches vont jusqu'à l'acte de défaut de biens. Cette politique semble bien fonctionner jusqu'à présent.

Bons aux familles

La commission souhaitant savoir le temps investi par le personnel communal pour établir et gérer ces bons. Ce sont les apprentis qui sont en charge, et cela représente environ 100 heures de travail, auxquelles il faut ajouter environ 10 heures de contrôle.

Près de 800 familles bénéficient de ces bons et le système est apprécié. Il est à noter que c'est le paiement de la facture qui génère l'établissement des bons. Les bons non touchés, sont utilisés pour faire de l'aide sociale complémentaire communale, cela représente environ 5000 à 6000 francs par an, compte 710.4690 Dons et legs.

La commission s'interroge sur le fait que ces bons devaient également dynamiser les petits commerces locaux, et c'est finalement les gros groupes de la commune qui en tirent la majorité. Le consommateur est libre de les utiliser dans les commerces de son choix, et les grosses enseignes sont également des commerçants locaux.

Nous remercions Jean-Michel Brandt pour les réponses, les précisions et les documents complémentaires qu'il nous a fournis. Nous avons trouvé des réponses à toutes nos questions.

Ecoles

La commission a reçu M. Fabian Zadory, directeur des établissements de Sainte-Croix et environs, ainsi que M. Cédric Roten, Municipal des écoles.

Pour les communes de la plaine qui ont rejoint l'entente scolaire, les enfants effectuent leur école primaire en bas, et le secondaire en haut. L'effectif a atteint sa taille de croisière, ce qui représente 800 élèves pour Sainte-Croix et environs.

Concernant les transports, la discussion avec les partenaires, en particulier la société TRAVYS est bonne. A midi les élèves de la plaine, peuvent rentrer à la maison, manger dans une famille sur Sainte-Croix, ou encore à la cantine du CPNV. Le temps de pause peut être un peu long pour ceux qui restent en haut, ce qui engendre parfois un peu d'animation de la part de certains élèves qui tuent le temps entre midi et quatorze heures. Ceci dit, aucun débordement excessif n'a été constaté.

Toujours au niveau des horaires, les pauses intermédiaires sont réduites au minimum, pour faire tenir l'ensemble des cours prévus dans l'espace-temps à disposition. C'est gérable, mais contraignant.

Nous avons eu la confirmation que les classes de l'Auberson ne sont pas menacées de fermeture, cela malgré l'arrivée du bâtiment Métier 3. En effet, les 6 nouvelles classes répondent à un besoin supplémentaire, et non à une envie de rapatrier l'ensemble des classes à Sainte-Croix même.

La question du vol et du racket a été abordée, il n'y a pas de problèmes particuliers à signaler, mais M. Zadory nous rappelle qu'il est difficile de détecter ces pratiques.

La nouvelle formule des enseignants spécialisés qui peuvent suivre les élèves dans les classes est bonne malheureusement ce programme ne va pas être poursuivie.

Pour terminer sur une note festive et joyeuse, la commission a abordé le sujet du défilé et de la fête au village, la volonté est là, les différents acteurs ont été contactés, hélas un projet pour 2017 est compromis, en revanche tout reste possible pour 2018.

SDIS

Comme c'est souvent le cas, peu de questions soulevées lors de cette entrevue, où la commission a reçu avec plaisir M. Jan Eisler, commandant des pompiers.

La difficulté principale reste toujours la même, les volontaires. Toujours difficiles de recruter, même si cette année les départs ont pu être comblés, ce qui est déjà bien, rappelle le commandant. Le monde pompier devient de plus en plus exigeant, et les gens sont de moins en moins disponibles. De plus pour les personnes du DPS, l'engagement en service doit être très rapide. Ceci demande une souplesse professionnelle de plus en plus difficile à trouver.

La colonne de secours a été déplacée à la caserne, et des ententes avec les autres SDIS continuent de se développer.

Ce qui aujourd'hui pèse lourd sur l'organisation du SDIS, est la partie administrative. Une idée pourrait être d'avoir un poste payé ou financé à 50% pour le SDIS et 50% pour l'administration communale.

A noter, que dans toutes les offres d'engagements au sein de la commune, il est mentionné qu'une intégration au SDIS est encouragée.

Lors de la discussion, la possibilité de présenter en détail les activités du SDIS à l'ensemble des conseillers est évoquée, et cela pourrait se faire via une journée où les membres du conseil communal seraient cordialement conviés.

La commission tient à remercier M. Jan Eisler pour sa disponibilité, sa sincérité et son engagement, ainsi que tous les membres du SDIS pour les services rendus à la population.

Police – Office de la population

L'adjudant Baudin a été reçu par la commission, ainsi que Mme Meliha Sabotic.

Les déprédations au collège de la gare ont animé la majorité du débat. Il est intéressant d'aborder le sentiment d'insécurité ressenti lorsqu'on aborde cet endroit du village. En effet, un ou deux groupes sont régulièrement aux abords du collège, souvent avec de la musique et des chiens. Leur comportement bien que dérangeant pour une partie de la population n'est pas responsable des déprédations constatées. En effet, selon les informations dont nous disposons c'est en réalité une dizaine d'individus, âgés entre 12 et 15ans, qui sont en réalité responsables des dégâts. Ces jeunes sont en partie connus, et la situation est délicate à gérer. La commission tient donc à souligner ici que ce ne sont pas les deux groupes "visibles" et "dérangeants" qui sont responsables, mais l'autre groupe, plus jeune, et moins visible qui est en cause !

A ce titre, l'adjudant Baudin rappelle qu'il est important que les citoyens appellent la police lorsqu'ils constatent quelques choses, et qu'il ne faut en aucun cas avoir peur de déranger. Sans ces appels, impossible d'intervenir en dehors des heures de présences policières, et impossible de mettre en évidence les difficultés rencontrées et encore moins de confondre les responsables.

Dans les autres sujets abordés par la commission, les patrouilleurs scolaires. Pour rappel, c'est l'entente scolaire qui est à l'origine de cette démarche, mais la Municipalité est en charge du fonctionnement, pour des raisons évidentes d'organisation.

Pour l'heure 3 patrouilleuses scolaires sont engagées. L'une de ces personnes va cesser ses activités pour des raisons professionnelles. Les 3 passages piétons sécurisés, sont celui en face du bâtiment de la Conversion, celui de la gare, et celui en face de la Migros. En ce qui concerne, l'Auberson, une recherche est en cours, mais il est difficile de trouver des personnes prêtes à s'engager. Le montant de la rétribution se monte à 23.- de l'heure, à raison de 10h par semaine.

M. Baudin signale que l'entente avec la Municipalité, en particulier avec le Municipal responsable M.Roten est très bonne, et que la collaboration avec Madame Sabotic est excellente. Nous remercions l'ensemble des intervenants pour les services rendus à la population.

Urbanisme, police des constructions

La commission s'est interrogée sur le PGA, et désirait avoir une estimation des surfaces dézonées et celles réaffectées à la construction. Pour l'heure ces estimations sont possibles, bien qu'elles dépendent à la fois de LAT (Confédération) et de la LATC (Vaud). Pour cette dernière elle en est déjà à sa quatrième version, et devrait être acceptée en novembre 2017. Ces révisions régulières compliquent le travail de révision du PGA puisqu'il faut le réadapter à chaque nouvelle mouture.

En termes de mobilité, la question des places de parc pour véhicules deux roues est abordée, des zones pour ces véhicules sont et seront disponibles au Platon, ainsi que près du bâtiment de la rue des Métiers 3. Quant au schéma directeur de la circulation, il est en phase finale d'élaboration et devrait parvenir au service, dans les semaines qui viennent.

La commission constate que le poste de médecin de la commission de salubrité est toujours vacant. Cela n'a pas d'impact sur le fonctionnement de la commission, car elle a un accord avec un des médecins du cabinet de groupe, qui se rend disponible lorsque cela est nécessaire.

Les projets de construction sous l'ancienne usine Reuge sont abandonnés par faillite du promoteur. Ceci soulève la question du traitement des promoteurs par la commune. Celui-ci se fait sur des bases légales, et ce n'est pas le rôle de la commune de réaliser les études sur la santé financière des promoteurs.

PPA Gare, une solution a été trouvée avec la société TRAVYS. Cette dernière a adapté son bâtiment pour permettre une "compatibilité" avec les autres constructions prévues dans le PPA. Lors de l'élaboration du PPA Gare, TRAVYS n'avait pas participé, et ce malgré une invitation de la commune. La commune participera au travail de réflexion de TRAVYS pour montrer l'exemple.

En parcourant le tableau des aides communales pour les énergies renouvelables, une ligne intitulée "lampadaires solaires" interpelle avec un subside de 7'380 francs. Il s'agit d'une aide ponctuelle, et il n'y a pas de risque de voir fleurir des lampadaires solaires à tous les coins de rue. La commission en profite pour s'interroger sur les différences de subsides des installations solaires. Ceci s'explique simplement par le fait qu'une installation jusqu'à 10 mètres carrés est subsidiée de 2'000 francs, puis 150 francs par mètres carrés supplémentaires.

Enfin nous nous sommes intéressés à la commission énergie, qui existe depuis 2012. Pour rappel, cette commission est composée d'un membre de chaque parti politique, ainsi que des professionnels. En termes de réalisation, la plus visible est sans doute la publication des éco-gestes dans les éditions tous-ménages du journal local, et plus récemment la WAVE Trophy a fait halte à Sainte-Croix. Cette commission se réunit 4 à 5 fois par an, et parmi ses objectifs, citons : conserver le label cité de l'énergie, réviser le règlement des aides financières aux énergies renouvelables, et de mener au moins une action concrète par an. La révision du règlement est d'ailleurs à bout touchant. Il faut rappeler que cette commission s'axe principalement sur des petites actions (ex. éco-gestes).

Services industriels

L'année 2016 se démarque par une vente record de gaz, cela s'explique en partie par des températures basses mais également par un accroissement continu des clients. En effet, lors de changement d'installation de chauffage, bon nombre de personnes passe au gaz. Le prix du gaz est stable, il a même baissé de 7% au début de l'année. A noter, que le Canton ne fournit plus les degrés/jour de la station de la Frétaz, ce qui implique qu'il est plus difficile d'établir des comparaisons entre les années.

La station de propane devra être remplacée mais il est important de ne pas être précurseur dans ce domaine afin de ne pas essayer les plâtres des nouvelles technologies comme cela a été le cas.

Cette année a également été marquée par la sécheresse, et le 1er transport d'eau a dû être organisé à la Gittaz en automne/hiver.

La STEP date de 1970 et arrive à son terme d'exploitation, la construction d'une nouvelle STEP sera nécessaire ces prochaines années, et en attendant les modifications et améliorations apportées à la STEP sont pensées pour être "réutilisables" dans le futur projet. La station de l'Auberson, plus récente, ne fait l'objet que d'investigation légère.

Le contremaître Didier Verguet nous fait part de sa satisfaction concernant son équipe. Elle a en effet trouvé la stabilité et c'est de plus une équipe jeune. Rappelons que l'équipe est composée de deux monteuses, de deux aides-monteuses, et de Didier Verguet. Il peut compter sur un engagement total de chacun des membres de l'équipe et lorsqu'il rencontre des difficultés (vacances ou maladies), la collaboration inter-service est excellente (c'est également le cas dans l'autre sens).

La commission souligne le travail de haute-qualité qui est réalisé par les services industriels, souvent dans l'urgence et hors des horaires habituels, et remercie chaleureusement l'ensemble du personnel pour l'engagement sans faille dont il fait preuve.

Tourisme

La commission a eu le plaisir de recevoir M. Luca Grand-Guillaume-Perrenoud, pour discuter du tourisme. Pour rappel, M.Perrenoud a rejoint l'OT en mai 2014 en qualité de collaborateur régional et depuis mi-juillet il occupe le poste de chef d'office.

Depuis juillet 2016, les horaires de l'office du tourisme sont du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 puis de 13h15 à 17h30, et les samedis uniquement pendant les vacances scolaires et jours fériés de 9h30 à 12h00. Des horaires spéciaux sont mis en place lors des manifestations (marché d'été, créativité et savoir-faire, etc.), et en hiver lors de l'ouverture des remontées mécaniques, de 09h00 à 17h00 aux Rasses. Ces horaires sont définis ainsi pour les raisons suivantes :

- Gestion des projets et travail avec les partenaires, uniquement en semaine.
- Arrivée des pèlerins, Via Francigena, entre 16h00 et 17h00.
- Le sas à l'entrée de l'OT, est ouvert durant les weekends avec toute la documentation utile.
- Les partenaires (hôtels, B&B, musées, restaurants et commerçants) sont régulièrement informés des actions de l'OT et possèdent la documentation utile. Ils sont à même de renseigner les visiteurs.

Les brochures principales sont distribuées en début et en cours de saison, de manière systématique dans toute la région (chalets, restaurants) et les prestataires sont invités à en recommander si leur présentoir (fourni par l'OT) est vide. Echange dans toute la région d'Yverdon-les-Bains, et beaucoup de brochures sont également distribuées par l'office d'Yverdon.

La fréquentation des bureaux a doublé depuis le déménagement de l'OT, 384 visites en 2015 contre 818 en 2016.

Le téléphone est dévié à l'office d'Yverdon les dimanches d'été. Les personnes prévoient leur séjour durant la semaine et prennent contact à ce moment-là.

Patinoire naturelle de l'Auberson

La commission s'interroge en voyant les chiffres, 4 jours d'ouverture en 2015/2016.

Effectivement la saison hivernale 2015/2016 n'a pas été bonne, la neige étant arrivée courant janvier et repartie aussitôt. Le froid ne s'est jamais installé, si bien qu'il était impossible de faire de la glace. Par contre, la saison 2016/2017 a été bien meilleure, avec une ouverture de 39 jours, ce chiffre aurait pu être encore plus important sans un souci avec la vanne d'eau. A noter qu'un jour près de 160 entrées ont été réalisées.

La patinoire naturelle de l'Auberson est très utilisée par nos touristes, mais également par la population locale. C'est un lieu d'importance pour notre région. Entre Noël et Nouvel-An 2016/2017, nous avons eu d'excellentes retombées médiatique (contact avec la presse, initié par l'OT régional) grâce à la patinoire et à son personnel. La patinoire nous a permis de nous démarquer par rapport à d'autres stations, qui ne pouvaient pas proposer d'alternative au ski alpin/ nordique.

Coordination jours de fermeture entre les hôtels-restaurants

Ces dernières années, il y a eu un souci par rapport aux dates de vacances fin mars / début avril entre le Grand Hôtel des Rasses et l'Hôtel de France, qui étaient tous deux fermés en même temps. Après discussion avec le Grand Hôtel des Rasses, ces derniers ont changé leurs vacances et cette année ont ouvert à Pâques. En ce qui concerne les fermetures hebdomadaires des restaurants, cela sera l'une des priorités du GITE, qui sera créé courant juin. Un cahier des charges et un règlement a d'ores et déjà été établi pour le fonctionnement du GITE. Les participants au GITE, dans tous les cas M. Lionel Pesenti et Mme Véronique Duvoisin seront invités à rejoindre le groupement d'ici fin mai et une première séance sera tenue courant juin 2017.

Signalétique d'accès et affichage

Suite à l'étude cantonale sur la signalétique autoroutière, le projet d'étend maintenant aux destinations. Après un courrier envoyé aux différentes communes par Mme Faesch, un financement à hauteur de 80% a été sollicité auprès du SPECo par Yverdon-les-Bains Région pour l'établissement d'un schéma directeur de signalétique touristique régionale. Les communes de Bullet et Sainte-Croix ont confirmé leur adhésion à ce projet de signalétique intercommunal. Un groupe de travail, composé de M. Jean-François Gander (délégué de la commune de Sainte-Croix), de M. Daniel Oguey (Municipal de la commune de Bullet) et de M. Claude Alain Blanc de l'entreprise Signaxis, s'est déjà réuni deux fois depuis le début de l'année afin d'évaluer les pôles d'importances à signaler, au moyen de différents critères de sélection. Le master plan sera terminé au cours de cet automne, et un deuxième financement sera demandé au canton pour la réalisation et la pose des panneaux dès 2018. Pour information dans le cadre de la signalétique touristique sur les autoroutes, l'OFROU a accepté qu'un critère mentionnant Sainte-Croix (Le Pierrot) soit apposé sur l'A1 et qu'un nouveau panneau soit développé pour Sainte-Croix (Le Pierrot + marcheurs et skieurs). Ces panneaux répondront aux exigences cantonales.

Visite des locaux de l'OT

Pour terminer, la commission s'est rendue dans les nouveaux locaux de l'office du tourisme. Tous les membres se sont montrés enthousiastes par ce nouvel écrin, dans l'air du temps et qui donne

satisfactions aux collaborateurs de l'OT. Il faut noter que les collaborateurs sont visibles à leur bureau, ainsi les visiteurs sont immédiatement en relation avec le personnel. De plus le sas à l'entrée est ouvert le weekend et permet de mettre à disposition les principales brochures comme évoqué au début de ce chapitre tourisme.

Nous remercions vivement M. Perrenoud et son équipe pour le travail entrepris et les explications très claires qu'il nous a fournies lors de cette entrevue.

Bâtiments

Concernant la réfection du parking du CIMA, les privés n'ont pas participé aux frais. La réfection de l'enrobé s'est fait sur 243 mètres carrés rachetés à 60 francs le mètre carré, deux places ont été offertes à la PPE.

La commission s'est également intéressée au bâtiment de la rue des Métiers 3. Il est à noter que le plan financier est respecté, et cela malgré quelques découvertes, changement, notamment un passage de fibre optique et une modification du tracé des conduites de la CAD.

Les travaux de rénovations des écoles doivent intégrer des réflexions pour les personnes handicapées et d'ordre général sur la sécurité. Ce qui n'est pas évident pour le collège de la poste par exemple, avec l'ascenseur qui s'arrête au demi-étage.

L'église de la Chaux coûte 400 francs par an en électricité, et c'est tout. En 2016, on dénombre 4 cultes et 1 enterrement. Des mariages peuvent s'y dérouler sur demande.

L'analyse amiante à l'hôtel de ville, se fait lors de chaque travail de réfection.

Le patrimoine immobilier de la commune représente environ 100 millions de francs, et des charges d'environ 520'000 francs par an.

Conciergeries, attention aux locations qui sont en constante augmentation, ce qui représente également des heures de nettoyage supplémentaire.

Les Travaux d'Utilité Public (TUP) en collaboration avec l'EVAM sont une réussite, non seulement vecteur d'intégration et d'ouverture, ils permettent également de sauvegarder du temps de travail.

Travaux

En préambule, nous avons évoqué le suivi des vœux, et parmi ceux-ci, figurait l'édition d'un nouveau guide du tri. Celui-ci est finalisé et sera remis aux citoyens via un tout ménage du journal de Sainte-Croix et environ.

La commission s'interroge sur les travaux prévus pour la RC254 (la côte). Le projet est actuellement en cours auprès du canton.

En consultant le rapport de gestion, on constate que les quantités de sels utilisés sont en augmentation régulière, malgré un hiver « doux ». L'hiver n'était pas très froid en effet, mais il y a eu beaucoup de précipitation, et donc a demandé plus de salage. Pour information, une personne de garde déclenche les opérations de salage vers 3h00 du matin, c'est en principe l'état de la rue des Arts et la Rue de France qui donne le ton. Le salage peut être préventif, ou curatif en fonction des conditions météo, à cela s'ajoute les difficultés en cas de chute de neige. Il faut également signaler que les attentes de la population sont grandes, et que les secteurs sont en augmentation.

Le tonnage des déchets est en augmentation par rapport à l'année dernière, et cette augmentation est à mettre au bénéfice des privés, celui des entreprises n'ayant pas changé. Cependant les facteurs sont indéterminés.

L'état de la zone de tri des déchets de la Gare est meilleur, les améliorations donnent de bonnes impressions. Il faut rappeler qu'on ne peut pas vider les containers de manière préventive, par exemple avant les weekends, puisque nous payons pour le transport des containers et payer pour transporter du vide ne fait aucun sens.

Concernant les réfections des routes, la commission soulève la différence entre les types d'enrobés utilisés. Le choix se fait en fonction de plusieurs critères, l'exemple qui vient en tête c'est l'enrobé « microsil » utilisé pour l'avenue de Neuchâtel. Ici ce type d'enrobé était justifié par le peu de déformation de la chaussée, le fait que celui-ci se pose à froid, et bien sûr le coût. Un comparatif financier complet est en cours. Rappelons que l'entretien représente environ 1 million de francs par an.

Nous remercions M. Frey pour les réponses et les explications claires apportées à la commission.

Forêts et domaines

La commission demande si l'installation de toilettes au refuge forestier de la Combette Verte (Gare d'Oltén) a été envisagée. Oui mais cette option n'a pas été retenue, d'une part due au refus du canton pour des installations sanitaires, puisque ce chalet doit garder sa vocation de refuge, et puis c'est aussi l'avis du garde-forestier.

La circulation sur les chemins forestiers est problématique, M. Margot nous explique que le canton met la pression pour fermer ces chemins.

Avec le réchauffement climatique, ou du moins le changement climatique, la commune essaie d'anticiper ses effets, en testant différentes essences d'arbres. Car les résineux sont menacés par ce réchauffement. Le douglas est notamment à l'essai. Des effets sont déjà visibles, comme par exemple le versant sud des aiguilles de Baulmes, où les sapins blancs meurent par manque d'eau.

L'entretien le long des lignes de chemin de fer est important pour garantir la sécurité du tronçon, la société TRAVYS participe aux frais.

Il faut être vigilant avec les haies en bordure de pâturage, si celles-ci ne sont pas entretenues et débordent, un classement en zone forêt peut alors intervenir, sans pouvoir entreprendre d'actions. Les propriétaires doivent donc être attentifs.

Avec l'utilisation du bois de la région pour Métiers 3, le "COBS" (Certificat Origine Bois Suisse) pourrait être demandé et sans doute obtenu.

Nous remercions M. Benoit Margot et son équipe pour le travail réalisé. Il faut également rappeler que le samedi 17 juin 2017 aura lieu la journée de la forêt afin de faire connaître les actions qui sont menées sur la forêt, pas toujours comprises du grand public.

Vœux

La commission après discussion, a établi et transmis les vœux suivants à la Municipalité :

1. Un tableau de la population de Sainte-Croix sans les migrants afin d'avoir des chiffres plus stables et plus parlants. En effet, la population de migrants fluctue et il est difficile d'avoir une lecture utile des chiffres dans ces conditions.
2. Abréviations des comptes non présentes dans le lexique du rapport de gestion. Ajouter les abréviations manquantes. Insérer ce lexique étoffé dans le rapport des comptes et dans le rapport de gestion, afin de faciliter la lecture des documents.
3. Dans le rapport de gestion, les numéros de comptes ne figurent pas toujours, il serait agréable lorsque des montants sont énoncés, de faire figurer le numéro de compte relatif, afin de faciliter la recherche dans les comptes.
4. Continuer la rénovation des escaliers du temple de Sainte-Croix.
5. Etudier une solution de toilettes pour le refuge de la Combette-Verte.
6. Continuer les efforts entrepris pour améliorer la situation à l'éco-point de la gare.
7. Mettre en place une charte éthique pour le personnel communal.
8. Faire figurer le taux des emprunts sur le tableau de la page 39 du rapport des comptes (chiffre 922).
9. Effectuer une campagne de promotion pour nos chalets (Dénériaz, Vy-Jaccard).
10. Soutenir les efforts des commerçants qui souhaiteraient ouvrir le dimanche.
11. Dans le cadre du schéma directeur de la signalétique touristique régionale, améliorer la visibilité de l'accès à la patinoire naturelle de l'Auberson.

Conclusion

La commission de gestion 2016 tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour les réponses fournies aux différentes questions et sollicitations, ainsi que pour le travail accompli au quotidien pour notre commune.

Durant cette semaine de travail, nous avons pu constater que la commune est gérée sans disfonctionnement. Il est important de signaler que globalement, l'administration se complexifie, avec des lois toujours plus nombreuses et des attentes grandissantes de la population.

C'était également l'occasion de passer en revue les gros chantiers en cours sur notre territoire communal et la commission a pu constater que ça bouge dans le bon sens à Sainte-Croix.

D'importantes décisions pour l'avenir nous attendent au cours de cette législature, il est évident que le conseil communal devra faire des choix politiques forts pour l'avenir de notre commune. Elle pourra compter sur la Municipalité et les services communaux pour mettre en pratique ces décisions avec le professionnalisme nécessaire.

C'est à l'unanimité de ses membres, que la commission de gestion vous recommande,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,
D'accepter les conclusions suivantes :

Le conseil communal de Sainte-Croix :

- Vu le rapport des comptes et le rapport de gestion présentés par la municipalité
- Entendu le rapport de la commission de gestion

Approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2016, et donne décharge à la municipalité de sa gestion pour l'année 2016.

Pour la commission de gestion 2016, le rapporteur, Sylvain Fasola